



Édito Chères Neuvilleaises, chers Neuvilleois

Après un temps nécessaire de préparation, de concertation, de recherche de soutien financier (Etat, Région, Département ou encore Communauté de Communes), l'heure des réalisations est arrivée.

Nos principales réalisations 2023.

- Mise en œuvre d'un réseau de chaleur biomasse avec pour objectif de diminuer notre facture énergétique et de s'inscrire dans la transition écologique.
- Début des travaux de rénovation et extension de la maison médicale qui permettra à de nouveaux et aux actuels professionnels de santé de travailler dans de meilleures conditions.
- Ouverture du parc de la Gilière, pour que tous puissent profiter de ce remarquable parc, propriété de la Commune depuis des décennies.
- Rénovation de la piste d'athlétisme, pour permettre à tous la pratique athlétique dans de bonnes conditions.
- La réalisation de la micro-forêt de la rive du bois, pas si anecdotique, dans un contexte de sauvegarde de la biodiversité.
- La rénovation nécessaires des toilettes « filles » de l'école Carl Norac, au plus grand bonheur des écoliers.
- L'aménagement de voirie au niveau de l'arrêt des cars, rue Flandres-Dunkerque pour la sécurité des usagers des transports communs.

Ces réalisations ont toutes pour objectif, dans les domaines qui nous incombent, de répondre au bien-être

des neuvilleois et des neuvilleois et trouver des solutions économiques, qui doivent nous permettre de mieux fonctionner collectivement, avec le souci permanent de conserver un cadre budgétaire compatible avec nos moyens.

Par ailleurs, cela est certes moins visible mais nous sommes déterminés et travaillons chaque jour pour faire évoluer les services au profit des neuvilleois.

- Rencontre avec le Président de la République pour évoquer les injustices fiscales territoriales qui défavorisent Neuville-aux-Bois dans sa recherche de médecins généralistes. Pour exemple, un professionnel de santé qui s'installe sur la commune d'Aschères-le-Marché ou de Bazoches-les-Gallerandes bénéficie de 5 années d'exonération d'impôts. Ce qui n'est pas le cas s'ils s'installent sur notre commune.

- Lien permanent avec les autorités préfectorales, régionales et départementales pour obtenir un maximum de subvention.

- Travail interne pour baisser notre charge financière de fonctionnement avec l'impératif de conserver la qualité de service.

Pour conclure, je confirme que malgré un contexte économique et social complexe, l'équipe municipale est unie et motivée pour mettre en œuvre notre projet 2020-2026.

**Votre maire,
PATRICK HARDOUIN**

Sommaire

Finances et santé p2

Sécurité - Développement

Durable p3

Tribune libre p4

Agenda 2023 p4

Bulletin d'informations municipales.

Diffusion gratuite. Juin 2023.

Directeur de la publication :

Patrick HARDOUIN

Rédacteur : Bureau Communal

Création : WAM!

Impression : ART GRAPHIQUE

Tirage à 2 300 exemplaires

Photo de couverture :

Pascal FOULON

Dépôt légal à parution :

Mairie de Neuville-aux-Bois,

8 rue Félix Desnoyers,

45170 Neuville-aux-Bois / 02 38 75 52 22

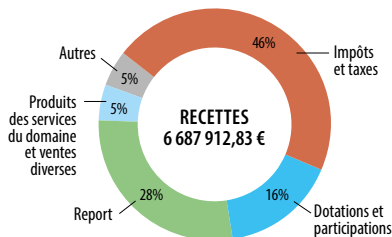
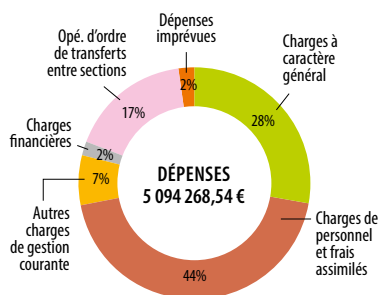




Eric AUBAILLY
Adjoint aux Finances

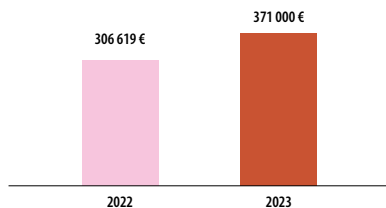
Le budget 2023 a été voté en suréquilibre en fonctionnement et en investissement.

Fonctionnement

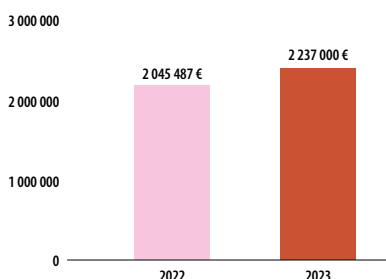


Comme en 2022, les principales hausses des dépenses de fonctionnement du budget 2023 proviendront des dépenses énergétiques et charges de personnel.

En 2022, la hausse des dépenses énergétiques est de 19%. En 2023, notre fournisseur d'énergie Approlys nous annonce une hausse de 25% par rapport à l'année 2022.



La hausse du point d'indice du traitement des fonctionnaires appliquée depuis le 1^{er} juillet 2022 et l'embauche de nouveaux agents augmenteront aussi nos dépenses de personnel.

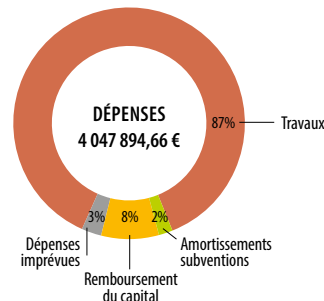
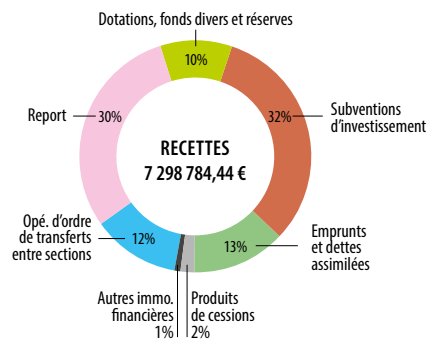


Comme indiqué dans notre précédent bulletin pour faire face à ces hausses, des décisions ont déjà permis d'acter une réduction de certaines dépenses de fonctionnement pour un montant d'environ 45 000 €.

Lorsqu'il sera opérationnel (janvier 2024), **notre réseau de chaleur** permettra de **réduire nos dépenses énergétiques**. À titre de comparaison, actuellement le prix du kWh issu des plaquettes bois est **2 fois moins importants** que celui provenant du gaz.

Et au-delà de la réduction de nos dépenses énergétiques la réalisation de ce réseau de chaleur est **une très forte action environnementale** puisqu'avec un tel système de chauffage les rejets de CO₂ sont 7 fois plus importants qu'avec un chauffage au gaz.

Investissements



Les principaux travaux d'investissement concernent :

- Démarrage des travaux du réseau de chaleur
- Finalisation du projet de rénovation et d'extension du cabinet médical.
- Rénovation de la piste d'athlétisme.
- Travaux de sécurité (Armoires électriques ; aménagement routier rue Flandres Dunkerque).
- Finalisation des travaux d'accessibilité.
- Travaux pour l'ouverture du parc de la Gillière.



Patricia ALLIBE
Adjointe à la Santé & à la Solidarité

Projet Local de Santé

La maison médicale de Neuville accueillera de nouvelles praticiennes dans le courant de l'année 2023 : une psychomotricienne, une orthophoniste et une sophrologue. Pour mémoire, dans le courant de l'année 2022, une nouvelle sage-

femme a rejoint le centre social et une kinésithérapeute a rejoint le cabinet médical. Cet enrichissement de l'offre de soins atteste de l'attractivité de notre Projet Local de Santé. La municipalité poursuit son travail quotidien dans la recherche de médecins généralistes et de dentistes.

RDV de la Forme

Les Rendez-vous de la Forme dédiés aux seniors de plus de 60 ans sont de nouveaux présents sur notre commune depuis le mois de Mars 2023. Lors de cette session, de 12 séances gratuites, financée par La Conférence des Financeurs, nos aînés se retrouvent les vendredis matin en deux séances au cours desquelles la prévention des chutes, le bien-être à travers des activités physiques adaptées, sont travaillés. Ils y retrouvent Clément, moniteur

Sport-Santé intervenant pour PSL45 Sport-Santé. Dans une volonté de pérenniser ces RDV, la municipalité a demandé qu'une prochaine session de 12 séances ait lieu de septembre à décembre 2023, projet en attente d'une réponse des financeurs.

Navette Tournesols

De l'EHPAD Saint Germain à l'école maternelle Karla Gérard, la navette Tournesols poursuit sa route en passant par la Maison des Jeunes, le club de l'Amitié le jeudi, le marché du lundi et autres destinations commerciales et de Santé. L'équipe des chauffeurs bénévoles est fière de vous annoncer que le nombre de bénéficiaires a encore augmenté : 49 au début du mois de Mars. Pour en bénéficier, n'hésitez pas à vous informer auprès de la mairie, accueil, service social CCAS.



VOUS INFORME

DÉVELOPPEMENT DURABLE & SÉCURITÉ

Patrick ALBERT

Adjoint au
Développement Durable
& Sécurité



Association
« Plantons par nature »
www.plantons-par-nature.org



Micro-forêt

Après un premier report en décembre pour cause d'intempéries, la micro forêt 2 de la rive du bois a été réalisée en ce premier trimestre 2023, avec 1 400 arbres plantés.

Soulignons la forte mobilisation des élèves des écoles Karl NORAC, Saint Joseph et de l'IME de la rive du Bois. Près de 160 enfants ont pu ainsi planter, protéger et pailler les jeunes plants.

La toute nouvelle association environnementale « la prise de BEC » a parfaitement organisé la journée du 04 mars, dédiée au public. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire - Patrick HARDOUIN, Monsieur le Député - Anthony BROSSE, accompagné de son assistante et le tout nouveau Maire du Conseil Municipal des Jeunes qui ont apporté leur soutien à ce projet. De nombreux travaux d'aménagement sont prévus sur 2023 et 2024 afin de proposer aux Neuvilleois un nouvel espace de bien être au sein de notre commune.



Vidéoprotection

Engagé en 2020, le plan pluriannuel d'installation de la vidéoprotection sur notre commune affiche des résultats encourageants en termes de diminution des incivilités et dégradations des biens municipaux. En cette année 2023, la totalité des entrées de ville seront ainsi surveillées jour et nuit.

Cette nouvelle configuration permettra à la Gendarmerie et à la Police Nationale de faciliter leurs recherches et de contribuer ainsi à la prévention des délits (vols ou autres ...)

Mutualisation des forces de Police Municipale



Depuis plusieurs mois, les agents des communes de Trainou et de Neuville-aux-Bois se retrouvent deux fois par mois et réalisent des opérations de surveillance, de contrôle et de verbalisation, respectivement sur les deux territoires. Cette coopération renforce les ressources dédiées à la sécurité et au bien-être de la population et contribue à renforcer les compétences des agents.

TRIBUNE LIBRE



Vous avez choisi Neuville aux Bois pour son cadre de vie. Nous entendons vos inquiétudes quant au maintien de la qualité de vie à Neuville, et, nous partageons ces inquiétudes.

Neuville change, la population croît, mais les infrastructures peinent à suivre. Les habitants sont plus nombreux, mais les services à la population diminuent (santé, propreté, entretien des bâtiments). Bien sûr, il est facile de dire, « c'est ainsi » ou « c'est la faute de ... » (inflation, guerre en Ukraine, Covid...). Nous refusons de céder à la fatalité. Devant des changements importants, nous ne pouvons cautionner l'absence de concertation, l'inaction ou l'arbitraire.

- Désertification médicale : absence de commissions depuis plus de 6 mois, alors même que le sujet est primordial, refus des professionnels de s'engager sur le « projet local de santé », nécessaire à l'aboutissement du projet de Maison Médicale,

absence d'informations. Une certitude, la Maison Médicale ne verra pas le jour, devenant un cabinet médical rénové. Sans l'arrivée de médecins, ce sera une coquille vide. Les professionnels n'ont pas suivi, contrairement à d'autres communes. Il faut restaurer les liens distendus, leur montrer l'attractivité de Neuville. Un travail intense et de la ténacité pour l'aboutissement du projet plutôt qu'une réversion à la baisse faute de subventions.

- Environnement : le projet de chaufferie bois, après des augmentations budgétaires va aboutir, mais il ne masque pas l'absence de rénovation énergétique sur les bâtiments. Economiser des ressources, et donc préserver l'environnement, est important ! Il ne suffit pas d'arbres en périphérie pour cacher la forêt de l'inaction.

- Circulation : la mise en place de zones de circulations partagées dans le centre, créent un cadre réglementaire

sans régler les problèmes de stationnement de circulation. Les aménagements nécessaires auraient dû faire l'objet d'un travail en concertation avec la population. L'action menée se limite au centre de Neuville, les lieux qui accueillent les enfants, collège, école Carl Norac en particulier n'ont pas bénéficié d'aménagement ni de vitesse, ni de signalisation, au détriment de la sécurité des écoliers.

Neuville change, et à vos côtés, nous continuerons à proposer de manière constructive. Comme vous, nous avons choisi Neuville aux Bois, accompagner son évolution, est notre ligne directrice.

Les élus de la liste NEU'VILLE D'AVENIR : Julia VAPPEREAU, Jean-Louis RICHARD, Tony EYMOZ, Christelle MONMERT, Didier LE METTE avec leurs meilleurs vœux à l'horizon de l'année 2023.

Agenda 2023

JUIN

4 – Fête des Mères
17 – Village sportif, mettant à l'honneur 10 sports olympiques, organisé dans le cadre de Terre de Jeux 2024

Du 23 au 26 – Gare en fête

Les Estivales de Neuville

JUILLET

1^{er} – Spectacle vivant avec 50 animaux et pique-nique citoyen à l'occasion de l'ouverture de parc de la Gilière

Les Estivales de Neuville

14 – Fête Nationale avec l'animation « les défis du 14/07 » et soirée dansante + repas

Les Estivales de Neuville

SEPTEMBRE

2 – Forum des associations
2 et 3 – Fête du Pays
28 – Forum de l'emploi

OCTOBRE

Octobre Rose

NOVEMBRE

11 – Armistice 1914-1918
19 – Repas des aînés

DÉCEMBRE

9 et 10 – Téléthon
X – Concert Harmonie Municipale Noël

Réunion Publique – Mandature le 15 juin 2023 à 19h à la Salle des Fêtes

Retrouvez l'ensemble de la programmation, notamment la programmation estivale juillet/août, sur notre site et notre page Facebook



Depuis le 2 mai 2023, votre mairie a de nouveaux horaires d'accueil :

- Lundis et Mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Mardis et Jeudis de 9 h à 12 h
- Vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour rappel, votre mairie est ouverte les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h à 12 h (permanence état civil seulement)